



Rapporter les livres et revues empruntés

publié le 24/06/2022

Descriptif :

N'oubliez pas de rapporter rapidement les documents empruntés au CDI ! Merci.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.